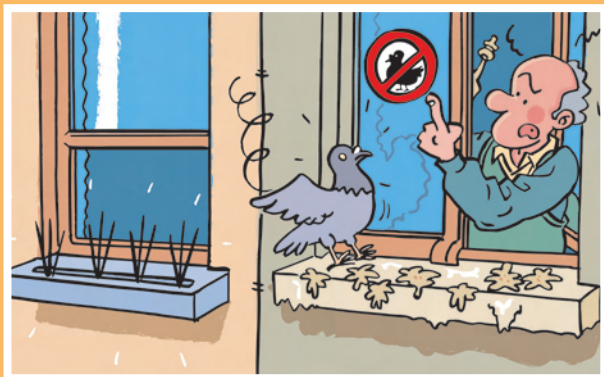


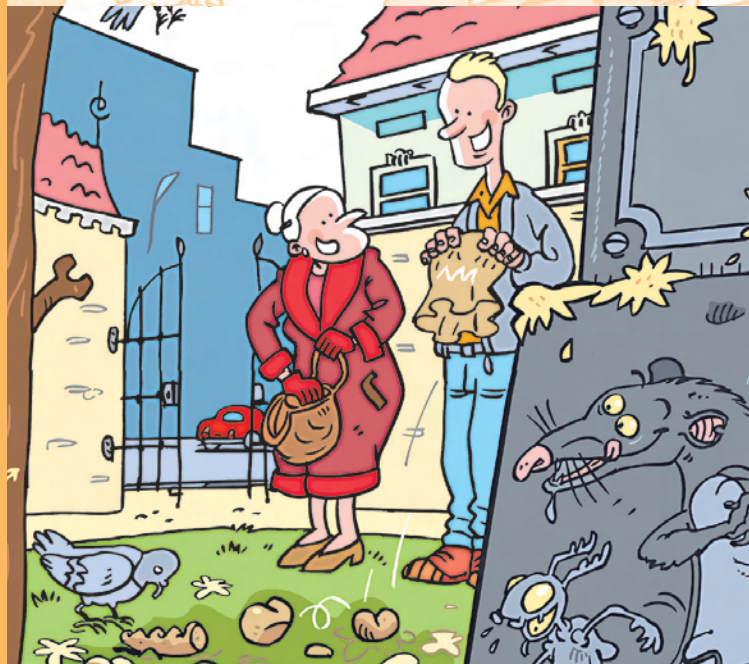
DES PIGEONS CHEZ VOUS ?

Si des pigeons ont élu domicile chez vous, vous devez les empêcher d'y trouver la place pour faire leurs nids. Fermez les ouvertures, placez des fils tendus, des herses de picots ou des grillages. Si votre immeuble est inoccupé, vérifiez régulièrement l'état de la toiture, ainsi que la bonne fermeture des fenêtres et des tabatières.



ULTIME SOLUTION ?

Parce qu'il interdit de nourrir des pigeons et oblige à obstruer les endroits propices à leur nidification dans les immeubles, le règlement de la police d'Ixelles a prévu pour les nourrisseurs résistants et les propriétaires négligents, des amendes administratives pouvant aller jusqu'à **250€**.



Pour tout renseignement, adressez-vous à
J-M Demol, Service de la Qualité de la Vie
au tél : 02|515 67 35

LE SERVICE DE LA QUALITÉ DE LA VIE
VOUS INFORME :

LE PIGEON.... UN PLAISIR OU UN PROBLÈME?



QUELS PIGEONS ?

Seul le **pigeon biset** ou **pigeon des rochers**, habitant les immeubles des villes depuis déjà l'époque romaine, peut nous poser un problème. Il ne faut pas le confondre avec le pigeon ramier ou avec la tourterelle qui habitent dans les arbres.



COMBIEN ?

Si on peut estimer aujourd'hui que plus de 4000 pigeons sont installés sur le territoire de la commune d'Ixelles, c'est la capacité qu'ils ont de se multiplier très rapidement qui en fait un nuisible potentiel. Un seul couple peut engendrer au total 16 petits sur une année. Chaque jeune commence à se reproduire dès l'âge de six mois.

Conclusion, la famille de **ce seul couple aura augmenté de 108 individus au bout de deux ans** seulement. Ceci n'arrive qu'à la condition que ce couple ait pu trouver un lieu pour construire son nid et assez d'aliments pour nourrir ses petits. Chaque pigeon vivra de 6 à 10 ans. La population pourrait donc très rapidement décupler, faute du moindre prédateur.



« Raoul & Roucoul - 2004-2006 »

NUISANCES ?

Ils se regroupent pour dormir sur les bâtiments. Ils y libèrent des fientes acides qui attaquent la pierre, le zinc, les peintures. Celles-ci provoquent des mauvaises odeurs mais représentent aussi **un grand risque de maladies** qui peuvent se transmettre à l'homme (tuberculose, salmonellose, ornithose, etc...).

N'essayez donc jamais de les enlever, sans porter au moins un masque et des gants.

CONSÉQUENCE ?

Ces nuisances sont bien sûr fonction du nombre de pigeons. Plus il y en a, plus ils dérangent. Mais aussi le risque sanitaire devient vraiment préoccupant. Les maladies contagieuses provoquent plus facilement des épidémies qui touchent aussi tous les autres oiseaux. L'accumulation de fientes, le grand nombre de dépouilles portent atteinte à la santé publique.

SOLUTIONS ?

Devant la gravité du risque, la commune devrait procéder à des captures. Pour le pigeon, c'est une fin de vie tragique: emprisonné dans un filet, il est ensuite gazé. Et cela ne sert à rien si la nourriture et les lieux de nichage sont toujours disponibles, car le pigeon est un oiseau sauvage. Il en viendra donc d'ailleurs. **La solution doit venir du citoyen.** Il est le principal fournisseur de nourriture et c'est chez lui que les pigeons font leurs nids.

COMMENT ?

Sans vouloir l'affamer, **il ne faut plus nourrir le pigeon, pour qu'il ne fasse plus de grande famille.** Donc ne jetez plus de pain, **c'est mauvais pour leur santé** (dégénérescence, fientes plus acides) et **cela attire surtout les rats.** Laisser les chercher eux-même leur nourriture. La nature en ville peut la leur offrir. Si vous aimez les oiseaux, accrochez plutôt chez vous, des mangeoires, des boules à graines pour attirer les mésanges, les moineaux et les fauvettes. Le plaisir est au rendez-vous. Si vraiment vous ne voulez pas jeter le vieux pain, utilisez le plutôt dans toutes ces préparations que faisaient nos aïeux plus économes.

